ROUBAIX

LES APPAREILS D'AVIATION

L'Hélicoptère. — L'Aéroplane. L'Autovolant.

Nous avons, tout récemment, publié, dans ce journal, les résultats des expériences auxquelles avaient procédé deux de nos concitoyens, MM. l'abbé J. Laisnez, vicaire à Sainte-Elisabeth, à Roubaix, et Charles Wilfart, inventeurs d'un appareil d'aviation appelé « autovolant ».

M. l'abbé Laisnez nous adresse aujourd'hui une très intéressante étude de cette question des aviateurs, étude que nous sommes heureux de communiquer à nos lecteurs :

A la suite des articles parus sur les expériences de mon appareil d'aviation, ils sont assez nombreux ceux qui, par lettres ou de vive voix, me demandent de plus amples explications et aussi ma pensée entière sur l'avenir de l'aviation. Je veux leur répondre en bloc ; Ce faisant, j'aurai soin d'éviter les détails trop techniques qu'il vaut mieux réserver à ceux qui, travaillant eux-mêmes cette matière, sont seuls à même de les saisir et de s'y intéresser.

A l'encontre de certains qui, a priori, dénient au problème de l'aviation toute possibilité de solution, j'affirme, sans toutefois vouloir m'imposer comme infaillible, que, sans tarder l'homme sera maître de l'air. Mais par quels moyens ? De quel côté faut-il que le chercheur oriente ses efforts ?

***

D'abord quel espoir peut nous inspirer l'hélicoptère pur, cet appareil dans lequel les hélices sont appelées à emporter le pilote dans l'air, et à le conduire ensuite en gré de sa direction.

Ayant moi-même travaillé un dispositif d'hélice qui lui assure un rendement plus considérable que celui obtenu jusqu'à présent, je crois pouvoir dire que l'hélicoptère arrivera à cette fin. Du reste Maurice Léger, Santos-Dumont et les frères Dufaux, dans des constructions importantes ont obtenu des résultats déjà bien appréciables.

Mais qu'importe ? Ces appareils n'auront jamais qu'un succès relatif ; ils n'arriveront que tout juste à maintenir leur pilote dans l'air. Comment dès lors prendre de la vitesse ? Comment aussi, en cas d'arrêt du moteur, amortir la chute ? Soit, travaillons l'hélice, mais non pas dans le but de l'assujétir à l'hélicoptère pur.

***

L'aéroplane est plus digne de notre attention.

« L'aéroplane, dit Victor Tatin, est en principe, un plan incliné se mouvant horizontalement dans l'air et disposé de telle façon que la réaction verticale de l'air sous ce plan en mouvement suffise à supporter le poids total de l'appareil ». Ernest Archdéacon ajoute : « Dans l'hélicoptère, on demande à l'hélice de porter tout le poids de l'appareil ; dans l'aéroplane on conserve l'hélice, mais avec un moteur beaucoup moins fort, car au lieu de lui faire supporter directement le poids total, on le lui fait supporter indirectemant par l'intermédiaire d'une sorte de levier multiplicateur qui n'est autre que les surfaces de l'aéroplane, lequel levier donne dans certaines conditions un excellent rendement. »

L'expression, pour être comprise, ne peut être meilleure. Le levier existe donc ; le point d'appui également : c'est l'air. L'homme habitué à manier la matière, à ne compter que sur ce qu'il voit et touche, ne peut comprendre que l'air puisse constituer un point d'appui si consistant ; cependant la preuve est là : l'oiseau vole. Aussi grâce à l'aéroplane avec hélices, l'oiseau trouvera bientôt dans l'homme un rival digne de lui.

Sans parler des Wright qui par ce système prétendent avoir solutionné le problème de l'aviation, Langley, le capitaine Ferber, Ernest Archdeacon, ont obtenu des résultats tangibles qui permettent des chiffres pleins d'espérance et de réconfort pour les chercheurs.

Faisons néanmoins à ces éloges et ces espoirs les réserves voulues. Ernest Archdeacon reconnaît qu'une grande question à résoudre est celle de la stabilité : « Il faut avant tout, dit-il, étudier cette stabilité et trouver en tout cas un procédé pratique pour faire l'apprentissage du pilote sans lui faire briser les os. » Les Wright à leur tour déclarent que « l'absence du vent leur est aussi contraire qu'un vent très fort. »

Un autre inconvénient très grave, c'est qu'à mon avis l'aéroplane sera toujours esclave, prisonnier de son point de départ ; pour le lancer, il faudra toujours un emplacement ou appareil préparé à cette fin ; car je ne crois pas que des hélices emporteront jamais verticalement un aéroplane avec pilote et moteurs, pour devenir ensuite propulsives.

Les efforts que l'on tente dans ce sens, n'aboutiront qu'à une déception. En tout cas en attendant qu'un succès contraire vienne me faire sortir de ma conviction, je dis que la stabilité et le démarrage présentant à l'aéroplane deux obstacles que, dans certaines circonstances, je crois invincibles.

***

Ces obstacles seront éliminés dans notre appareil « l'auto-volant », construit sur un principe nouveau.

Cet appareil se compose d'un bâtis vertical, au sommet duquel sont fixées deux ailes actionnées par un moteur placé en dessous. Ces ailes, quand elles battent, forment une surface parfaitement étanche qui comprime l'air et s'en sert de point d'appui ou tremplin pour s'élever. Au contraire, quand ailes remontent avant de renouveler leur mouvement de frappe, elles sont ouvertes à l'air et le laissent passer librement à travers.

Le résultat de nos expériences a été celui-ci : 1 ch. 1/2 soulève 70 kil., à 10 c. au moins à chaque battement d'ailes.

Cet appareil ou élément doit servir de modèle à une construction définitive qui sera formée par la réunion de 3 éléments copiés sur le modèle et tous actionnés par un moteur unique. Chaque élément, moteur défaiqué, pèse une vingtaine de kilos ; donc le poids de l'appareil entier avec moteur et accessoires, pourra rester en deçà de 250 kilos. — Chaque paire d'ailes battant voisinera avec une autre remontant, si bien que à paires battront sans interruption.

Or, chaque élément est résistant à une épreuve de 150 kilogs au moins ; multipliez ce poids par 4, vous avez 600 kilogs. Donc, le poids de l'appareil retranché, il resterait une marge de 350 kilogs pour poids utile. Qui ne voit, dès lors, que la montée verticale est largement assurée ?

Mais ne feet-il pas craindre l'arrêt du moteur ? Non : il y aura une surface d'ailes de 50 mc. au moins ; en cas d'arrêt, instantanément et automatiquement, les ailes prendront toutes la position horizontale ; donc elles pourront, en cas de besoin, servir de parachute. Ajoutons que cette surface sera suffisante pour permettre de glisser sur l'air, de planer, et de faire de la vitesse sans battements d'ailes ou avec battements très restreints.

Quant à la stabilité, celui qui connaît notre appareil est convaincu qu'elle ne nous présente aucune difficulté, bien réelle, même en cas de vent violent.

Enfin tout est calculé dans le projet de notre appareil définitif pour que le démarrage, la stabilité, la direction, la vitesse et la descente ne constituent aucun aléa répréhensible. Tout nous permet de croire que bientôt l'autovolant aura solutionné le problème de l'aviation.

Cette invention devenant désormais une affaire, j'en ai remis la suite à mon principal collaborateur, Charles Wilfart. Comme des pourparlers sont déjà engagés pour la construction d'un appareil définitif, je lui ai demandé de vouloir bien favoriser ceux qui permettraient à l'invention de rester en France.

Abbé J. LAISNEZ.

LA FRAUDE EN AUTOMOBILE

Une poursuite mouvementée

Un grand émoi régnait mercredi soir vers 9 h. 1/2, dans le haut de la Grande-Rue.

Une foule de curieux suivaient les douaniers qui, tout essoufflés et couverts de sueur demandaient aux passants s'ils n'avaient pas vu passer un automobile ayant un pneu crevé.

Renseignements pris, nous avons pu savoir qu'il s'agissait de la poursuite d'une automobile qui, apportant de Belgique des marchandises de contrebande, avait brûlé la politesse aux douaniers.

L'auto avait passé la frontière au lieu dit : « Trou du Fouan », sur les confins de Wettrelos.

Le brigadier de douane Benoît de la brigade du hameau de Grimonpont l'avait aperçue et s'était mis aussitôt à sa poursuite, donnant l'alarme, sur la route, à toutes les patrouilles qu'il rencontrait.

Au passage du Laboureur, sur le territoire de Roubaix, un douanier tira un coup de feu sur l'automobile. Celui-ci eut un pneu crevé, mais continua sa course par la Grande-Rue, puis il avait brusquement tourné la rue Lacroix où on l'avait perdu de vue.

Après avoir loué des bicyclettes dans diverses maisons de Roubaix, les douaniers ont continué leurs recherches pendant toute le soirée, persuadés que les fraudeurs n'étaient pas sortis de l'agglomération.

Les postes des environs ont rapidement été avertis d'avoir à se tenir sur leurs gardes.

LES conséquences de l'inconduite

Une femme frappée d'un coup de tranchet. — Arrestation du coupable.

Une scène sanglante qui, grâce à l'intervention immédiate des témoins, n'entraînera pas de suites graves, s'est déroulée, mercredi après-midi, dans un estaminet de la rue Sainte-Elisabeth.

Une femme, Eliza Laebens, 33 ans, habitait, il y a un peu plus d'un an, avec son mari, Aloïs Steeland, 34 ans, cordonnier, au numéro 106 de la rue de Juliers, à Lille.

Elle quitta, à cette époque, le domicile conjugal parce que, prétexte-t-elle, son mari la battait.

Elle vint, un peu plus tard, élire domicile à Roubaix à l'estaminet tenu, rue Ste-Elisabeth, 14, par M. Meunier.

Resté à Lille avec ses deux enfants, Aloïse Steeland conçut un vif ressentiment contre sa femme.

Il y a un mois, il faisait intervenir la justice dans le but de s'en séparer.

Puis, changeant brusquement d'avis, il vint, hier, vers deux heures, à Roubaix, pour demander à Eliza Laebens de le suivre.

L'ayant rencontré dans la salle de l'estaminet Meunier, il eut avec elle, une conversation de quelques instants, en flamand, dans laquelle il lui expliquait l'objet de sa visite.

Eliza Laebens ne voulut rien entendre.

Rendu furieux par ce refus, Steeland s'élança sur sa femme armé d'un tranchet et l'en frappa à l'épaule droite.

Par bonheur, l'arme s'était abattue sur l'omoplate droite. Elle fut arrêtée dans sa course et ne produisit qu'une blessure superficielle taillant dans les chairs de l'épaule.

Steeland s'apprêtait à frapper encore, mais le cabaretier et un autre témoin de la scène le saisirent et le maintinrent pendant que la police était informée.

Peu après des agents vinrent arrêter l'ouvrier cordonnier qui fut amené au dépôt central en attendant d'être déféré au parquet.

Eliza Laebens, après avoir fait étancher le sang qui s'échappait de sa blessure, a pu se rendre elle-même chez M. le docteur Bôle qui a recousu la plaie et a déclaré qu'une douzaine de jours de soins suffisaient à la guérison.

Retour de concours. — Mercredi soir a eu lieu, à la mairie, la réception par l'administration municipale, de la chorale du « Cercle Alexandre Dumas » qui, au concours international d'orphéons, à Tourcoing, vient d'obtenir un premier prix d'exécution (section française), un premier prix de lecture à vue et un quatrième prix d'honneur.

A 8 heures, les sociétés subventionnées de la ville et plusieurs autres se sont formées en cortège à la gare et ont conduit à la Mairie, au son des pas redoublés, l'orphéon victorieux dont les membres avaient reçu de nombreuses gerbes de fleurs.

Devant l'Hôtel de ville, une section de la Grande-Harmonie a joué la *Marseillaise*, pendant que les orphéonistes gagnaient la salle des adjudications où ils ont été reçus par M. Georges Lehoucq, adjoint, entouré de MM. Couen et Segard, conseillers municipaux.

M. Eugène Willem, président de la chorale victorieuse, a présenté celle-ci en quelques mots. M. Lehoucq a répondu par des félicitations et des encouragements.

Puis les vins d'honneur ont été offerts après le chant de plusieurs vivats et l'exécution de le finale du chœur imposé au concours de Tourcoing, *Hirondelles et Proscrits*, de T. Sourilas.

La réception terminée, le cortège s'est formé pour se rendre au local du Cercle Alexandre-Dumas, place Notre-Dame, café du Demi-Cercle.

De 8 à 9 heures, une grande animation a régné dans la rue de la Gare et sur la Grand'Place. Les amateurs de ce genre de manifestation étaient venue très nombreux.

Remerciments aux pompiers. — M. le capitaine commandant la compagnie des sapeurs-pompiers vient de recevoir la lettre suivante :

Roubaix, le 27 juin 1906.

A Monsieur le Commandant des Sapeurs-Pompiers de Roubaix.

Nous venons vous témoigner toute notre satisfaction pour la promptitude que vous avez apportée à nous secourir lors de l'incendie qui a éclaté dans notre magasin de déchets, dans la nuit du 23 au 24 courant.

Grâce à votre bonne organisation, ce commencement d'incendie a été rapidement localisé.

Nous vous en remercions et vous prions d'accepter la somme de cent francs, que vous trouverez ci-jointe, pour votre caisse de secours.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

ALFRED MOTTE ET Cie,
Peigneurs.

Ouverture de l'Ecole de natation. — L'Ecole de natation sera ouverte au public à partir de samedi 30 juin.

L'Ecole de natation sera exclusivement réservée aux dames tous les mercredis, de 3 heures du soir à la fermeture, et les vendredis, de 5 heures du matin à midi.

Le grand prix de l'Exposition au Vélodrome roubaisien. — La réunion que le Vélodrome roubaisien organise pour dimanche prochain prend les proportions d'un véritable événement sportif et de tous côtés des excursions s'organisent ayant comme but la piste roubaisienne où se rencontreront les meilleurs sprinters de l'époque tous désireux de s'approprier le titre de vainqueur du Grand-Prix de l'Exposition de Tourcoing. Parmi les premiers engagés nous pouvons citer : *Ruff*, le champion allemand, qui a gagné si brillamment lundi le Grand-Prix de Lille ; *Heller*, le champion autrichien ; *Schilling*, le champion hollandais ; *Nédela*, le champion russe ; *Comès* de Paris, qui s'est classé second dans le Grand-Prix de Lille ; *Mendès*, *Marcelli*, le champion du Nord, etc., etc.

On peut voir par cette première liste de concurrents que la réunion de dimanche prochain méritera bien son qualificatif de sensationnel et que le Grand-Prix de l'Exposition par le caractère international du lot de ses compétiteurs pourra figurer parmi les grandes épreuves de la saison.

3, Rue Saint-Georges, Roubaix. — *A la Petite Jeannette.* — Mise en vente d'articles légers pour la mer et la campagne. Lingerie élégante et pratique. Chemises pour hommes sur mesure. Grand choix de zéphirs dernière création.

Gare aux touteus. — En raison du cas de rage que nous avons relaté hier, l'Administration municipale a donné des instructions pour faire circuler le fourrière à chiens dans les rues de la ville.

Les accidents du travail. — M. Edouard Colpin, rue de l'Amiral-Courbet, cour Saint-Eloi, 11, à Croix, conducteur de chaudières chez MM. Emile Roussel et fils, a été brûlé au bras droit par de la vapeur. 25 jours de repos.

— M. Louis Vochoutte, 18 ans, rue Coutesse, 31, à Wattrelos, rattachear chez MM. Etienne Motte et Cie, s'est blessé à l'aisselle droite en heurtant contre son métier. 15 jours.

— M. Arthur Clabaut, 36 ans, rue des Longues-Haies, 7, déchargeur de betteraves au service de M. Georges Lehoucq, négociant en bois, s'est fait une entorse du pied droit en tombant dans une rigole. 15 jours.

— M. Anatole Boudins, 29 ans, rue Pierre de Roubaix, 80, tourneur de fer chez M. Paulez-Fouion, s'est blessé au bras droit en tombant d'une échelle. 15 jours.

Harpe chromatique Pleyel. Vente et location. Seul représentant pour Roubaix-Tourcoing, Marcelli, 8 et 10, rue du Bois, Roubaix.

En tombant. — Un ouvrier laveur de chez MM. Alfred Motte et Cie, M. Arthur Bosquette, 44 ans, rue Sainte-Elisabeth, cour Tepin, 2, s'est luxé le genou gauche en tombant.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Roussenc, il blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Les épaves de la rue. — M. Ch. Osman, rue Nationale, a trouvé, rue de l'Ommelet, un trousseau de 10 clefs.

— Un livret de mariage au nom des époux Herrewyn-Demaet, a été déposé au poste du 1er arrondissement.

— Deux broches, contenant des cheveux et épinglées à un papier portant l'adresse Selosse, fort Loridan, 156, ont été trouvées. Les réclamer, rue Tiers, 10.

Au Tribunal de Simple police. — Aujourd'hui, dernier jeudi du trimestre, il n'y aura pas audience au Tribunal de simple police.

Pendant le prochain trimestre, les audiences seront présidées par M. De Renty, juge de paix.

Etat-civil de Roubaix

CHOCOLAT THOMAS 6, r. du Priez LILLE

Du 27 juin

Naissances. — Georges Plachier, rue Jouffroy, 78. — Bérnard Deguerinon, rue Blanchemaille. — François Masseman, rue Jacquart, 2. — Andrée Mortier, rue Blanchemaille. — Henri Demolin, rue Magenta, cour Degendt, 2. — André Lecomte, rue Vauban, 63. — Albert Leroux, boulevard Cateau, 1. — Raymond Verhamme, rue Watt, 30. — Lucienne Houset, rue Boucher-de-Perthes, 41. — Albert Lefebvre, rue de Flandre, 19.

Décès. — Emile Balois, 69 ans, contremaître de filature, rue de l'Industrie, 197. — Désiré Merlin, 64 ans, tisserand, rue d'Oran, 81. — Henri Fossier, 84 ans, gueltier. — Marthe Saugère, 25 ans, journalière. — Marguerite Delestrain, 21 ans, soigneuse, rue Blanchemaille. — Auguste Vandermeersch, 25 ans, teinturier, rue de l'Industrie, 170. — Julie Mangez, 4 m., rue de la Providence, 2. — Célestine Vanoppenbroeck, 3 mois, rue Darbo, cour Tiberghien, 11.

Mariage. — Henri Catteau, ingénieur électricien, boulevard de Reims, 82, et Maria Dutoit, sans prof., rue de Lannoy, 263.

WATTRELOS

Accident du travail. — Dillies Oscar, 39 ans, demeurant à Wattrelos, rue de Metz, 8, tisserand chez Dhallluin-Lepers, a reçu le bec d'une navette entre l'ongle et le chair de pouce gauche. 8 jours de repos.

WATTRELOS. — Du 26 juin. — Naissances. — Jeanne Doutreluingne, Petit-Tournai. — Deleenoy Maxime, rue des Champs. — Carette Marie-Thérèse, Crétinier.

Décès. — Rosalie Carpranx, 77 ans, Beaulieu. — Charles-Louis Vanvaembeke, 58 ans, rue St-Joseph, 9. — Adrienne Genois, 13 mois, Petite Place.

LEERS

Fraude. — Bergeron Marcellin, 18 ans, tisserand à Leers et Lernant René, 16 ans, peigneur ont été arrêtés hier par les douaniers de Leers, pour délit de fraude. Ils ont été conduits à la gendarmerie de Lannoy et dirigés le jour même sur Lille.

WASQUEHAL

Accidents. — A l'usine Eyckoe-Leroy, Victor Rivière, 39 ans, chauffeur, impasse Duthoit, s'est fait une hernie en nettoyant ses foyers. Une quinzaine de jours de repos.

— A l'établissement Hennart frères, Quintyn Séraphin, 54 ans, demeurant à Marcq-en-Barœul (hameau de Rouges-Barres), s'est blessé en vidant des touries d'acide dans une cuve. Il s'est fait une écorchure au médius de la main droite avec un éclat du panier en fer d'une tourie ; il en est résulté un panaris. 20 à 30 jours. Docteur Butin.

LANNOY

Accident du travail. — Un ajusteur de chez M. Emile Wattelle, à Lannoy, Henri Wattelle, 18 ans, demeurant rue des Remparts, a reçu 2 barres de fer qui lui ont écrasé la main gauche. 15 jours d'incapacité. Dr Caudmont.

TOURCOING

La Commission militaire municipale composée de MM. Lecomte, adjoint ; Maesard, Delespierre, Delphin-Dumortier, Casteur, Quivron et Delattre, conseillers municipaux, s'est réunie mercredi à 11 h., du matin à l'Hôtel de Ville, pour procéder à la réception des nouveaux uniformes de la police et des pompiers. Les retouches jugées nécessaires ont fait reporter à une date ultérieure la réception définitive de ces uniformes.

Grand kiosque de l'Exposition. — Concert de jeudi, à 8 h. 1/2 du soir, par l'*Harmonie la Fraternelle*, directeur, M. Charles Dhérin.

Programme. — Première partie : 1. Le Florentin, allegro, G. Allier. — 2. Le Prétendant, ouverture, Kucken — 3. Fillette et Grand'Mère, bluette, J. Heymans.

Deuxième partie : 4. Fantaisie-Ballet, L. Montagne. — 5. Salammbo, fantaisie, Royer. — 6. Les Exilés, polka initiative, L. Adrian.

Concerts d'été. — Le concert annoncé comme devant avoir lieu ce soir jeudi sur la Grand'Place, sera donné par l'Harmonie de la Croix-Rouge, qui remplacera l'Harmonie du Grand-Plaisir. En voici le programme :

Allegro, X. — Ouverture de Peter Schmoll, Weber. — Wilhelmina, L. Montagne. — Joyeuse entrée du Prince Carneval, E. Welly. — Si j'étais Roi, Adam. — Sobre las Olas, J. Rosas.

Exploits de rôdeurs. — *Deux arrestations.* — Une bande de rôdeurs commet des déprédations continuelles chez M. Delobel, horticulteur, rue de l'Union, et a tenté à plusieurs reprises de faire un manvais parti à l'horticulteur, en qui ils croient voir un indicateur de le police.

Dimanche dernier, M. Delobel fut l'objet d'une agression, sur le territoire de Wattrelos, de la part d'un certain Jules Buschop, 26 ans, débardeur, et d'autres individus.

Mardi soir, la même bande se rendit au domicile de l'horticulteur, et à coup de pierres brisa pour cinquante francs de vitres.

Les agents Roussel, Deffrennes, J. Dujardin, Callens et Pettyn arrivèrent en ce moment. Ils appréhendèrent Buschop, qui opposa une vive résistance.

Un complice de ce dernier, Emile Debucquoy, tenta de le délivrer et fut à son tour arrêté.

M. Rougeron, commissaire de police a fait écrouer les deux rôdeurs qui seront poursuivis pour bris de clôture, menaces de mort et rebellion aux agents.

Une rixe. — Vers 9 h. du soir, hier, Camille Parmentier, 44 ans, marchand de bois caséé et Achille Flipo, 34 ans, peigneur, rue de Fleurus, cour Lebrun, se sont battus pour un motif des plus futiles. N'étant pas le plus fort avec ses poings Flipo s'est emparé d'une brique et en a porté un coup à la tête de Parmentier. Celui-ci s'est affaissé sur le sol. Des voisins l'ont relevé et lui ont donné les premiers soins en attendant l'arrivée du docteur Lagache. Le médecin a jugé le blessure assez grave pour ordonner le transfert immédiat de Parmentier à l'Hôtel-Dieu. M. Niéderst, commissaire de police, a fait une enquête sur cette affaire.

PREMIÈRES COMMUNIONS

Cadeaux utiles et Fantaisies

Albert OGER, 10, rue St-Jacques, Tourcoing

Tombé par une trappe. — Un homme de peine de la filature et tissage de MM. Sion et Vienne, rue des Carliers, Médard Vervaeq, 43 ans, rue de Menin, à Mouscron, est tombé par la trappe d'un monte-charges, mardi, à 5 h. du soir.

Le docteur Vanneuville a constaté une fracture intra-articulaire de l'extrémité inférieure de l'humérus droit. Cette blessure nécessitera probablement une incapacité partielle permanente et exigera environ 2 mois de repos.

Accidents de travail. — Alphose Dhelf, 44 ans, fileur, rue du Château, entorse du poignet droit. Docteur Catteau, repos de 10 jours.

— Gustave Cardon, 20 ans, tisserand, rue Magenta, 4, déchirure musculaire en portant une chaîne. Docteur Dupire, repos de 15 jours.

— Charles Mindgneau, tisserand, rue de Chatons, est tombé de son métier sur lequel il était monté pour placer un jeu de cartons sur le mécanique Jacquart. Entorse du poignet gauche, repos de 15 jours, docteur Picquet.

Un pouce. — Arthur Flament, 37 ans, rue de Moscou, 22, a été trouvé pendu à la tête de son lit, mardi, à cinq heures du soir. Sur une table cet homme avait laissé un billet avisant sa femme qu'il était fatigué de la vie. Triste !

Etat-civil de Tourcoing

du 27 juin

Naissances. — Vandenabeele Henri, 7, rue d'Issegham. — Impe Eugène, rue de l'Epeule. — Bersard Eugène, rue Nationale, 128. — Bruaux Maurice, rue de Renaix, 68. — Talon Pierre, 19, rue Balzac. — Degand Henriette, 3, rue Lhomond. — Lecompte Madeleine, rue Descartes, 45. — Beaupaux Amand, rue du Brun Pain, 252.

Décès. — Flament Arthur, 37 ans, rue de Moscou, 22. — Meigy Marie, 1 an, rue de Chambéry, 41. — Nopton Madeleine, 9 mois, rue de Beaucourtier, 68. — Florin Antoinette, 27 ans, rue Rambervillers, 8. — Salomé Marie, 25 ans, rue des Ursulines, 37.

MOUVAUX

Incendie. — Mercredi vers 8 h. 1/2 du matin un commencement d'incendie, qui eût pu avoir de très graves conséquences, s'est déclaré dans une des maisons de Mme Buridant, occupée par M. Paul Vrumant. Une petite fille de M. Vromant, âgée de huit ans, étant montée à la chambre du haut, fut étonnée de voir la chambre remplie de fumée ; elle descendit aussitôt pour en avertir sa mère qui se mit à combattre le feu avec le peu d'eau qui se trouvait chez elle.

Les cris de frayeur, qu'elle faisait entendre, attirèrent l'attention des voisins qui arrivèrent bien vite en grand nombre ; il était temps, car déjà le feu commençait à se communiquer de la cheminée au lit qui se trouvait dans la chambre. Au bout de quelques minutes on parvint à étouffer ce commencement d'incendie ; les dégâts sont peu considérables et il y a assurance.

M. Paul Vromant, domestique de Mme Buridant, et locataire de cette maison, étant accouru aussitôt, voulut jeter de l'eau par un carreau ; il s'est blessé à la main droite.

BONDUES

Excursion du dimanche 8 juillet. — La Chorale « La Cécilienne » orgeoise, pour le dimanche 8 juillet, une excursion très intéressante, dont le but sera Dunkerque.

Tous les amis et amateurs, désireux d'en faire partie, sont priés de donner leur nom au plus tôt à M. Gnislain Flament, secrétaire de la « Cécilienne ».

Départ, le matin, vers 6 h. Retour, le soir, vers 10 h.

Le cinquantenaire de la Conférence de Saint-Vincent de Paul. — La Conférence de Saint-Vincent de Paul, présidée avec tant de dévouement par M. de La Serre, va célébrer, dimanche, le cinquantième anniversaire de sa fondation.

A 4 heures de l'après-midi, des vêpres solennelles seront chantées, un prédicateur étranger y prononcera un sermon.

A la suite de la cérémonie aura lieu, à la salle des Œuvres, une conférence présidée par M. le Président du Conseil particulier des Conférences de Saint-Vincent de Paul, de Lille.

M. Joseph d'Hespel, secrétaire, fera l'historique de la société.

A l'occasion de cette fête, il sera fait une distribution de viande aux familles assistées.

LINSELLES

La ducasse. — Dimanche prochain aura lieu la ducasse. Plusieurs forains ont déjà installé leurs baraques sur la Place.

RONCQ

L'adoration sera célébrée dimanche prochain. Depuis quelques jours ont lieu les exercices préparatoires.

Les instructions qui ont lieu le matin à 8 heures et demie et le soir à 8 heures sont très suivies.

Fête nationale du 14 juillet. — *Avis.* — Le Maire de Roncq prie les Sociétés autorisées de la commune, qui désirent prendre part au cortège et aux primes qui seront distribuées, le jour de la Fête nationale de vouloir bien se faire inscrire au Secrétariat de la Mairie, avant le lundi 2 juillet 1906, dernier délai.

Les Sociétés d'épargne ne seront pas admises.

Pour avoir droit aux primes, il faudra : 1° Que les sociétés aient donné leur adhésion avant le 2 juillet ; 2° Etre représentées par dix de leurs membres au moins ; 3° Avoir participé au cortège du commencement à la fin ; 4° Qu'elles soient légalement constituées et fonctionnent régulièrement.

Le programme de la fête sera publié ultérieurement.

Une trouvaille. — Camille Dewitte, marchand de bestiaux, au Blanc-Four, a trouvé un chien de chasse, ligré roux, à longs poils, portant un collier ayant comme inscription Vandrel à Tourcoing. C'est un chien de valeur. M. Dewitte le tient à la disposition de son propriétaire.

HALLUIN

Un commencement d'incendie s'est déclaré mercredi matin, vers 5 h. 1/2, chez M. Alphonse Destailleurs, ouvrier chauffeur, au Mont. Le feu s'était déclaré dans le grenier ; la cause en est inconnue. On put, au moyen de quelques seaux d'eau, éteindre les flammes.

Le plancher a été endommagé. Les dégâts sont peu importants. Il y a assurance.

HALLUIN. — Du 27 juin. — Naissance. — Withouck Agnès, rue de Lille.

BOUSBECQUE. — Du 27 juin. — Mariage. — Adrien Pollet, cultivateur, et Juliette Démortier, sans profession.

Décès. — Rosalie Dessauvages, veuve Duplessy, 86 ans, aux Bois. — Hortense Leclercq, femme Fouillie, 41 ans, aux Bois.

Le Drame de Marcq-en-Barœul

Julia Sansen est toujours soignée chez les époux Leleu. Les docteurs qui l'ont visitée dans le matinée de mercredi ont constaté une certaine amélioration sans toutefois pouvoir jusqu'ici se prononcer.

M. Martin, commissaire, a interrogé de nouveau le victime. Julie Sansen a été frappée à le suite d'une discussion, comme nous l'avons dit hier.

LILLE

UN ENFANT NOYÉ

Vers midi, mercredi, les époux Piscador, chiffonniers, rue de Juliers, 141, vaquaient à leurs occupations au rez-de-chaussée. Ils avaient laissé au premier étage, dormant dans son berceau, leur dernier-né, Constant âgé de 13 mois.

Soudain, Mme Piscador entendit du bruit. Elle monta. Son jeune enfant était tombé du berceau tête première et était venu choir dans une bassine où se trouvait une très petite quantité d'eau.

L'enfant fut transporté dans une pharmacie voisine. Le docteur Leclercq arrivé, mais ne put que constater le décès.

CHUTE GRAVE

Mercredi, vers midi, un manœuvre de maçon, Eugène Carette, 17 ans, travaillant dans une maison en construction rue Malpart, est tombé d'une hauteur de 5 mètres.

Le docteur Ledrière a constaté une fracture des côtes et différentes contusions sérieuses. Il a fait transporter la blessé à l'hôpital Sainte-Eugénie.

Carette travaille pour le compte de M. Carlier et habite Bourghelles.

Pouce arraché. — Marie Germaine, 43 ans, vareuseuse, travaillant à la filature Cuvelier, rue de la Phalecque, a eu le pouce arraché. Le docteur Vanneuverswyn a donné le premier pansement.

En descendant l'escalier de la cave de la brasserie Masse-Meurice, Adolphe Andrieux, qui portait un sac de charbon, est tombé et s'est luxé l'épaule droite. Le docteur Aubert a donné ses soins.

Coffré ? — Un cabaretier de la rue de Béthune avait en dépôt une caisse appartenant à un de ses clients, M. C... Mercredi après-midi, il vit arriver deux individus qui déclarèrent venir de la part de M. C., et réclamèrent le colis. Le cabaretier accéda à ce désir.

Quelques minutes plus tard M. C... arrivait et réclamait son bien. Explications.

La sûreté mise en courant put arrêter, à la gare, un des voleurs, Eugène Verbeylen, 25 ans. Le complice est recherché.

Un portemonnaie trouvé dans le car K, par le receveur Lerique, n° 21, a été rendu à sa propriétaire.

LA MADELEINE

Tombola. — Lundi 25 juin, à 5 heures, a eu lieu, salle du *Comte de Lille*, le tirage de la tombola de la société de tir *La Madeleinoise*.

Le numéro 24.169 gagne une obligation du Crédit Foncier de 500 francs.

Les numéros 69.976 et 55.549 gagnent chacun une obligation de la Ville de Bruxelles.

Ci-dessous la liste des autres numéros gagnants :

251	483	1.576	2.168	3.196	7.073
11.715	12.607	14.413	14.564	15.569	17.980
18.209	18.563	18.829	18.919	19.291	19.475
19.638	21.512	22.176	23.388	24.458	26.301
27.419	28.678	29.283	30.669	35.568	37.187
38.566	39.794	49.112	50.634	50.690	52.719
54.668	56.216	56.849	56.763	57.633	62.121
62.324	63.107	63.777	63.883	64.176	65.260
65.457	69.151	69.492	69.942	72.604	74.253
74.936	75.783	76.254	77.004	77.119	79.211
79.336	82.464	82.513	83.900	87.082	87.175
88.796	89.976				

Les lots sont à la disposition des gagnants au siège de la Société, café du *Comte de Lille*, 89, rue de Lille, à La Madeleine, jusqu'au 15 août. Passé cette date, ils seront acquis à la Société.

FOURNES. — On nous communique la circulaire suivante. Elle fait honneur à M. le comte d'Hespel maire de la commune, à la municipalité, à la population entière. Nous nous empressons de le publier.

Installation du nouveau curé de Fournes

Dans une commune comme la nôtre, où la très grande majorité des citoyens considèrent l'exercice du culte comme faisant essentiellement partie de la vie publique, la réception d'un nouveau ministre de ce culte constitue une solennité à laquelle la municipalité ne doit pas demeurer étrangère.

En s'associant aux démonstrations respectueuses que la population organise de son propre mouvement, la municipalité a conscience d'accomplir un devoir très naturel.

Le Conseil municipal se portera donc officiellement à la rencontre de M. l'abbé Duriez, lorsque celui-ci viendra prendre possession de son poste, le dimanche 1er juillet.

Le Conseil municipal ne représentera pas un parti politique ; il représentera tout le village, parce que tous nos concitoyens, nous le savons, accueilleront avec sympathie celui qui a pour mission de conserver parmi eux, les traditions religieuses ; de faire aimer le bien ; de faire régner la paix et la concorde nécessaires au bonheur et à la prospérité de village.

Nous faisons appel aux cavaliers qui voudront bien former un brillant cortège et à toutes les sociétés qui auront certainement à cœur de joindre leurs souhaits de bienvenue à ceux de la municipalité.

Les chemins. — La Commission municipale des travaux a parcouru tous les chemins de la commune. Il a été reconnu que bon nombre de fossés avaient été négligés et même comblés.

Certains de ces fossés longeant des chemins ruraux (chemins de terre) n'ont pas été creusés depuis des années, si bien qu'il n'en reste plus trace. Il a été décidé en principe que tous ces fossés seraient remis en état de service.

La commission a également constaté que le chemin du Hameau des Prés, étant donné la mauvaise qualité des grès employés demandera toujours de très grosses dépenses d'entretien et ne sera jamais en bon état.

Elle a décidé d'étudier un projet qui consisterait à renouveler complètement ce pavé.

Ce serait un travail définitif et le commune n'aurait pas à dépenser tous les ans des sommes élevées pour des réparations qui sont toujours à recommencer.

Si le projet est reconnu pratique par le conseil municipal et s'il est en rapport avec la situation financière de la commune, nous aurons l'occasion d'en reparler.

Le Maire,
Comte D'HESPEL.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

EXÉCUTION CAPITALE

Bougie. — L'exécution du kabyle Igoucimen a eu lieu hier matin au lever du jour.

Quand le procureur de la République, le juge d'instruction et l'iman ont pénétré dans la cellule du condamné qui avait passé une partie de la nuit à fumer des cigarettes, celui-ci a écouté sans broncher. Il a répondu « que le volonté de Dieu s'accomplisse ».

Après le toilette, Igoucimen a été conduit à la guillotine.

Pendant le trajet qui était court, le condamné a prié. Il est mort courageusement.

TREMBLEMENT DE TERRE au Pays de Galles

Londres. — Deux secousses de tremblement de terre, dont l'une fut très violente, ont été ressenties hier matin, à 9 h. 45, dans tout le sud du Pays de Galles.

Plusieurs villes ont été affectées, notamment Cardiff, où le Bourse a été ébranlée.

Les dernières nouvelles annoncent des dégâts matériels importants. Le choc a duré trois secondes ; il a été précédé d'un bruit de tonnerre.

Des maisons ont oscillé ; les habitants étaient frappés de terreur.

A Cardiff, au outre de la bourse, plusieurs bâtiments en pierre de taille ont eu leurs murs fissurés.

A Swansea deux ornements massifs de l'Hôtel des Postes ont été projetés à terre.

Une modiste terrorisée a sauté par la fenêtre et s'est brisé les bras.

La poterne de Mumbles a été ébranlée jusque dans ses fondements.